

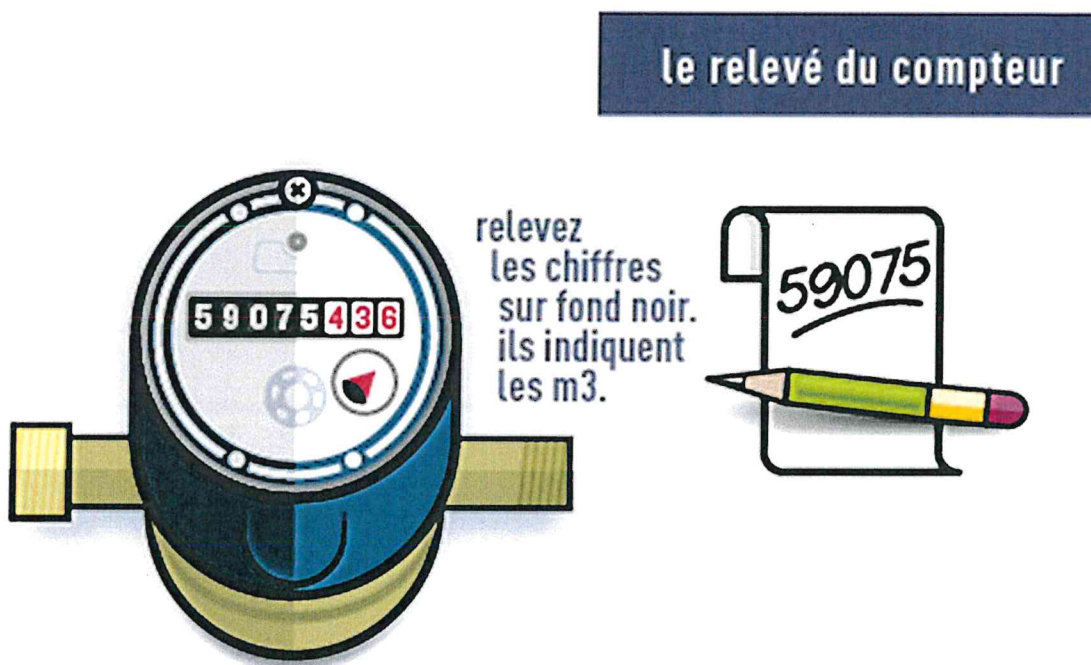
COMMENT EFFECTUER LE RELEVÉ DE VOTRE COMPTEUR ?

1. TROUVEZ VOTRE COMPTEUR

Si vous habitez dans une maison, il est en général situé à l'extérieur, soit entre la rue et la maison, soit sur le trottoir, en regard ou dans un coffrage spécifique. Il peut aussi, dans les habitations les plus anciennes, être installé à l'intérieur de la maison. Si vous habitez dans un appartement, le compteur est situé à l'intérieur de l'immeuble.

2. RELEVEZ LES CHIFFRES SUR FOND NOIR

Votre compteur comporte des chiffres noirs et des chiffres rouges. Les chiffres noirs indiquent en mètres cubes la consommation d'eau. Ils nous servent de référence pour l'établissement de la facture. Les chiffres rouges indiquent votre consommation en litres.



3. TRANSMETTEZ-NOUS VOTRE RELEVÉ

Vous pouvez nous communiquer ces chiffres directement par mail à : mairie@clermont-en-argonne.fr ou par téléphone au 03.29.87.41.15.